

## Prophètes Africains

*Frédéric Bruly Bouabré. La danse des morts.*

Cédric Vincent\*

Frédéric Bruly Bouabré est un personnage à facettes multiples. Aujourd'hui connu et reconnu dans le monde de l'art pour ses dessins, il participe aux grandes expositions d'art contemporain, la dernière en date étant la Documenta 11. Il est aussi l'inventeur d'une écriture et l'auteur de la religion de l'Ordre des Persécutés. C'est ce dernier aspect, déjà remarqué par les ethnologues D. Paulme et B. Holas, qui retiendra ici notre attention.

Gbeuly Gboagbré est né en 1923 dans le village de Zépréguhé près de Daloa, l'une des villes principales du pays bété. Jusqu'en 1925 le pays bété comptera parmi les dernières poches de résistances à l'implantation coloniale française en Côte d'Ivoire. Au cours de son itinéraire, depuis l'école primaire supérieure de Bingerville jusqu'à son arrivé en 1941 dans la Marine à Dakar, les oreilles administratives franciseront son nom qui devient Bruly Bouabré.

A la démobilisation en août 1945, il cherche un travail sur place et devient salarié à la Sûreté général comme commis auxiliaire. Il y passera plus de dix ans. C'est un matin de mars 1948 sur le chemin du travail que Dieu se révélera à ses yeux. Bouabré voit le soleil se démultiplier en sept, d'autant de couleurs différentes (pour plus de détails voir le manifeste céleste). Il comprend aussitôt la responsabilité de cette « céleste vision »<sup>1</sup>. Il décide cependant de n'en parler à personne, hormis ses proches, de peur d'être pris pour un fou.

Quatre ans plus tard, en avril 1952, une apparition de la Vierge sous la forme d'une statue marque une nouvelle étape: « *D'elle j'ai reçu l'ordre de professer à part son nouveau culte et sa nouvelle religion* ». La religion sera baptisée l'Ordre des Persécutés en 1954, toujours par révélation. Ce n'est que deux ans plus tard qu'il en rédigera les statuts officiels. Et lorsqu'il rentre définitivement en Côte d'Ivoire en 1958, il fera connaître enfin son prophétisme à Zépréguhé<sup>2</sup>.

Dix ans se sont écoulés entre l'élection divine et la tentative d'installation – de socialisation – de son prophétisme au sein de son

\* Cédric Vincent réalise actuellement une thèse à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Paris) sur le prophète F. Bruly Bouabré et son oeuvre.

1. « *Tout Envoyé de Dieu est étrange et visionnaire. Ce qu'il voit, les Hommes ne le voient pas, ce qu'il entend, les Hommes ne l'entendent pas ; sa vérité n'est point Vérité devant les Hommes. Il ne quitte point la terre sans être pris pour un fou. Les Hommes veulent tous voir Dieu pour croire. Or ce désir ne s'accomplira qu'à la fin du Monde : Tard.*

*Lundi le 15 mars 1948* »

2. Paulme D., 1998. - « Naissance d'un culte africain » - in : *Cahiers d'Etudes Africaines*, N°149, 1998, pp. 5-16.

village. Que l'on décide d'y voir les étapes d'une longue maturation ou un manque d'assurance, on ne peut que remarquer la prégnance de sa foie.

Progressivement, au cours des années suivantes, la désaffection des fidèles pour le culte de l'Ordre des Persécutés se fera sentir. Plusieurs éléments, qui ont pu fragiliser l'instauration de son prophétisme, peuvent être évoqués : son manque de charisme, son manque de moyens qui ne lui permettent pas de démissionner de son poste de documentaliste à Abidjan, sa décision de déléguer son autorité prophétique à ses premiers disciples. Son temple restera un lieu respecté par les habitants du village, les plus âgés gardent le réflexe d'entonner des chants au retentissement de la clochette (la cloche de Jérusalem) du temple, même si l'« Ordre des Persécutés » est oublié.

Aujourd'hui âgé de 80 ans, Bruly vit toujours à Abidjan, dans le quartier populaire de Yopougon. Il ne manque jamais de raconter sa vision céleste aux nombreux visiteurs de passage. Si l'un d'eux se montre plus curieux, le prophète lui recommandera alors la lecture d'un passage du *Livre des Lois Divines*, le manuscrit par lequel s'incarnent les valeurs de son prophétisme et, au-delà, la parole de Dieu.

Le *Livre des Lois* est le catalogue des révélations que Dieu a transmises au prophète. Venues en songe, il s'est attaché à les transcrire, sous forme de courts paragraphes, tous datés précisément. En fait, la rédaction a commencé avant le manifeste céleste, pour se systématiser par la suite. Cette activité quasi-quotidienne a sans doute joué un rôle dans la stabilité de sa foie. Le rythme des révélations diminue après 1951, et s'arrête brusquement en 1963.

Le texte s'organise autour de modes de conduites, de recettes de remèdes, de prières, de conseils, de visions, de paraboles, de commandements, de messages et d'épisodes centrés principalement sur les personnages de Jésus, Mahomet et Marie. Il y prône l'œcuménisme sur la base du principe d'un seul Dieu unificateur des religions, y compris la religion traditionnelle bété. Mais ses allusions aux épisodes bibliques montrent que Bruly n'est pas un lecteur de la Bible, et sa connaissance du Coran doit beaucoup à sa période dakaroise.

L'ensemble est traversé par le même thème du combat contre le mal, représenté par Satan et ses dérivés. Suivant une règle largement éprouvée, Bouabré décrit une situation pessimiste, sans issue, où l'homme est en position de faiblesse, pour ensuite donner les clefs de la délivrance. Le monde est un monde de péchés, de dépendance aux vices et aux intérêts. La foie en Dieu et le respect des lois divines permettent le salut<sup>3</sup>. L'homme est tenu pour responsable de son attitude et sera jugé à l'aune de celle-ci. Cette responsabilité reposant sur l'individu explique sa volonté de ne pas convertir ni d'imposer son message ; ceux qui le veulent le prennent. Dans la plupart des études sur le prophétisme ouest africain, la thématique de l'individualisation de la responsabilité est relevée, l'individu n'étant victime que de sa propre malfaisance.

Les élus de Dieu sont les persécutés, les innocents<sup>4</sup>. Ils prouvent l'existence de Dieu car, selon Bruly, les dominants sont plus nombreux que les innocents et pourtant cela n'a pas abouti à leur ex-

3. « Dieu a créé trois personnes : l'Ange qui est le Génie de 'Bonté', le Diable qui est le Génie de 'Méchanceté' et l'Homme qui ne sera parfait qu'en sauvant son Ame destinée à jouir du 'Bonheur divin'. Le Diable, jaloux du bonheur que Dieu a promis à l'Ame de l'homme, pousse l'homme à la colère pour Commettre des crimes qui font perdre cette Ame. L'Ange dicte toujours le Chemin que l'Homme doit suivre pour sauver son Ame. L'Homme se sauve ou se perd selon qu'il suit les Conseils de l'Ange ou du Diable.

Mardi, le 20 juillet 1948 »

4. Dans les statuts il est spécifié : « Ses pratiquants sont dits : « des Persécutés », c'est-à-dire « persécutés par la Cynique injustice de la terre ».

Dans le *Livre des Lois* : « Dieu, l'auteur des couleurs, n'a pas de couleur fixe. Il se manifeste sous toutes couleurs. Il se révèle Blanc, Bleu, Vert, Violet, Jaune, Rouge et Noir. La Race éternelle de Dieu tout-puissant, c'est l'ensemble des Innocents.

Vendredi, le 23 novembre 1956 »

termination. Les victimes de l'oppression sont supérieures à ceux qui les oppressent : « *Ceux qu'on a persécuté aujourd'hui dans les ténèbres de l'injustice apparaîtront demain victorieux dans l'apothéose de la lumière* ». Il instaure un dualisme entre le mal et le bien, Satan et Dieu, dominant et dominé, oppresseur et persécuté, une thématique radicalisée dans le discours des églises pentecôtistes et évangélistes.

Cette apologie de la victime renvoie au cadre judéo-chrétien où la victimisation est la marque du Messie et d'une autre manière peut se rattacher à la notion de *jeremiad*. Cette notion est dérivée du nom du prophète Jeremiah, décrite par Moses à partir de l'analogie faite par les Noirs dans le contexte du XVIII<sup>e</sup> siècle entre la conditions des esclaves aux Etats-Unis et l'esclavage des Hébreux en Egypte<sup>5</sup>. L'esclavage n'est plus envisagé comme une malédiction, expression du désaveu de Dieu, mais comme une providence. Ce modèle fut ensuite appliqué à l'Afrique colonisée par des missionnaires comme Crummel et Blyden, puis reprise par des intellectuels africains tels que Johnson et Reindorf. Apparaît-là notamment l'analogie avec le peuple Hébreux et les Africains qui dévoile une volonté de dresser des pierres d'attente pour faire des Africains des candidats propices à la christianisation et ainsi mettre à mal la malédiction de Cham<sup>6</sup>.

Le *Livre des Lois* est bâti sur cette même forme d'inculturation de la parole de Dieu en terre africaine<sup>7</sup>. En ce sens, lorsque Bouabré parle d'un Jésus noir, ou du fait que les Bété connaissent le signe de croix avant l'arrivée des missionnaires, il flirte avec une rhétorique afrocentriste<sup>8</sup>. Les églises indépendantes et les prophétismes d'Afrique de l'Ouest se sont, pour la plupart, appuyés sur ce même procédé pour asseoir leur mouvement au travers de textes dont d'ailleurs l'ethnologue s'est parfois fait le scribe<sup>9</sup>. Posséder un texte, contenant de la parole divine, est le garant d'une légitimité du mouvement et de son institutionnalisation et par conséquent énonce une rupture avec le savoir missionnaire issu de la Bible. Pour Bouabré l'ensemble de son prophétisme est contenu dans son Livre, qu'il a nommé une fois dans un lapsus son « Eglise ».

Le *Livre des Lois Divines* doit être également envisagé comme un exercice d'écriture de soi. Derrière la rhétorique impersonnelle du porte-parole, bien souvent se dessinent des impressions autobiographiques. Il ne faut pas oublier que l'essentiel de la rédaction du manuscrit s'est effectué à Dakar. Les occasions de retour en pays bété sont rares. A plusieurs reprises des révélations trahissent sa condition d'expatrié et son mal du pays<sup>10</sup>. Cela annonce les récits autobiographiques à venir, car le *Livre des Lois* n'a pas épuisé sa « prise de l'écriture »<sup>11</sup>. Encouragé par D. Paulme, B. Holas et Y. Person il se consacrera à enregistrer les traditions de son ethnie tout en entamant une réflexion sur l'histoire de l'écriture en Afrique qui le poussera à inventer son propre système scripturaire.

Parmi les nombreux manuscrits de Bouabré *Sollicitation : protégez mon peuple bété des ridicules traditions émanant des erreurs de l'Antiquité* pourrait paraître bien anodin. Mais le *Livre des Lois Divines* n'offre pas d'informations sur l'usage de son prophétisme. Le *Livre des Lois* reste un répertoire, ce par quoi ce prophétisme raté

5. Moses W.J., 1982. - *Black Messiah and Uncle Tom. Social and Literary Manipulations of a Religious Myth* - University Park (Pennsylvania): Pennsylvania State University Press, 1993.

6. Voir en particulier de Moraes Faria P.F. & K. Barber (eds.) 1990. - *Self-Assertion and Brokerage. Early Cultural Nationalism in West Africa* - Birmingham: University African Studies Series 2.

7. Sur les liens entre les proto-nationalismes africains et les églises indépendantes voir Amselle J.-L. 2000. - *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures* - Paris : Flammarion.

8. « *Il était noir. Missionnaire de Dieu. Il montrait aux Hommes le chemin du Salut. De cela, l'on l'appelait Jésus. Accompagné de son frère Aîné. Il se dirige vers le Nord-Est de son pays. Là, Il se trouva une Race difficile à convertir. Pour convaincre cette race par la puissance qu'Il tenait de Dieu. Il devint un homme tout blanc en présence d'une grande foule. Cet acte lui fut fatal ; car Il ne devait pas le faire en public. Ayant ainsi perdu l'origine de sa Couleur Il mourut en esclave de sa passion après avoir été renié par sa Race. Sachez donc que les Envoyés de Dieu ont deux ennemis : l'incrédulité des Hommes et l'Imprudence à laquelle est soumis e corps humain sous lequel ces envoyés doivent accomplir leur grave mission.*

23 juin 1948 »

9. Jean Girard pour les Deima a retranscrit l'ensemble des textes appelés Evangiles et qui servent aujourd'hui encore dans l'église déima.

10. « *Voyageur, le retour au pays natal est instructif. Vos parents vous enseigneront des choses nouvelles. Au moment de votre départ, ont formulé l'espoir de vous revoir. Ne leur privez donc pas de cette joie en les laissant mourir dans une perpétuelle position d'attente.*

Samedi, 24 juin 1950 »

11. Une de ses autobiographies (il s'agit en fait d'un copier/ coller d'extrait de textes) a été publié : F. Bruly Bouabré 1989. - *On ne compte pas les étoiles* - St Jean d'Angély, Bordessoules.

– sans fidèles, sans mouvement - peut être appréhendé dans une continuité. Sinon on ne trouve pas d'actes spectaculaires, pas de conversions ni de prosélytisme qui ne viennent témoigner de l'existence d'une action prophétique. *Sollicitation* permet d'y voir un peu plus clair, de découvrir ce qui retient particulièrement son attention et son implication dans la vie sociale ivoirienne. A travers ce texte apparaît aussi la manière dont il cherche à faire ressortir la particularité de l'usage du prophétisme.

Cette lettre écrite en février 1986 fait suite à deux autres textes sur l'institution du *gôpô*, dont un qui tient plus du pamphlet *Le complot des faux-juges. Demande de condamnation d'un mal coutumier* écrit en janvier 1985. Le *gôpô* chez les Bété est une épreuve de vérité. Il permet de désigner le coupable d'un fait, si le besoin s'impose. Lors de l'enterrement d'un membre de la communauté, celui-ci désigne les coupables de son décès. Ces personnes pour s'innocenter peuvent demander à subir l'épreuve du *gôpô*. Cela consiste à mettre des gouttes de ce produit (la sève de ces feuilles) dans les yeux. Si l'on est coupable, l'œil s'enfle et devient rouge. Dans le cas contraire, l'œil ne subit aucun dommage. Une allusion dans *Sollicitation* pousse à penser que le *gôpô* a été interdit par le gouvernement<sup>12</sup>.

Sans doute encouragé par cette décision, il désigne la danse des morts comme un nouveau « *facteur de trouble de l'ordre social et de la paix nationale* »<sup>13</sup>. En bété la danse des morts se traduit par *bgabgê*. Ce terme renvoie littéralement à ce qui fait la danse des morts : deux fourches soutenues entre elles par des bouts de bois permettant de supporter un linceul. Une ou deux personnes les animent et le font « parler », ils désignent ainsi le responsable du décès. Celui-ci devra offrir une compensation financière ou matérielle à la famille du défunt pour réparation. Cette cérémonie est appelée *saka* chez les Baoulé. Un substitut du cadavre est aussi mis en scène au bout d'une perche. Aux questions que l'assemblée lui pose lors de l'enterrement les porteurs le font aller à droite ou à gauche pour exprimer sa réponse. Parfois le défunt pourra également prendre la parole pour expliquer clairement les circonstances de son décès.

Les dérives de ce type de pratique sont aisément imaginables. Un ami bété, habitant Abidjan depuis ses années universitaires, à qui j'ai demandé son avis sur ce texte de Bouabré s'en fait parfaitement l'écho : « *Je partage la même vision que Bouabré à propos du texte. Ces prétendues danses des cadavres sont quelques fois l'œuvre des jeunes déscolarisés ou d'anciens fonctionnaires mettant leur échec scolaire ou de la vie active sur le dos des vieilles personnes qui sont au village. Ou encore des jeunes avides d'argent profitent de cette occasion pour se faire plein de sous puisque ces prétendus coupables paient de fortes sommes comme dommages et intérêts parce que parmi ces soi-disant sorciers on trouve des allogènes (Baoulé, Burkinabé, Malien, Dioula, Senoufo). Le mot « ennemi » pour moi renvoie à la jalousie qui naît de la richesse ou de l'aisance de l'autre. Comme l'autre est socialement bien au village il faut le ruiner. Une confidence*

12. Mais reste pratiqué, semble-t-il.

13. Le *gôpô* et la danse des morts sont des maux touchant les Bété, l'ethnie de Bouabré, mais toute l'argumentation du texte, comme il se doit face à un tel interlocuteur, est tournée vers le salut du pays.

: le peuple bété dans sa grande majorité ne croit pas encore à la mort naturelle même le sida, il le croit utopique. L'institution (des aigris, des jaloux, des menteurs) dont parle Bouabré est celle qui sape la réalité pour atteindre l'autre pris comme ennemi ».

Mais Bruly ne choisit pas cette cible seulement parce qu'elle tient du charlatanisme et de la manipulation. Son principe énonce un blasphème, elle ridiculise le pouvoir divin. Par conséquent, elle est inspirée par un « esprit satanique » qu'il faut éradiquer. On remarquera qu'il ne propose pas sa destruction mais sa soumission à un test de vérification, afin qu'elle dévoile d'elle-même sa supercherie. Il s'agit de revendiquer la « recherche d'une vérité à la fois spirituelle et scientifique ».

Il est certain que Bouabré occupe une position à part dans le paysage prophétique ivoirien tel que l'a présenté J.-P. Dozon<sup>14</sup>. Pourtant le thème principal de *Sollicitation* s'inscrit dans la lignée de la mission civilisatrice de la Côte d'Ivoire inspirant les actes des prophètes, et à partir desquels s'instaure un rapport de force avec les pratiques traditionnelles représentées par la sorcellerie et les fétiches. Le cas de Papa Nouveau, prophète et compagnon de route de Houphouët-Boigny est exemplaire. A travers une action qui passe aussi par la création d'écoles et de dispensaires, il poursuit pendant soixante-quatre ans sa mission au point de prétendre avoir joué un rôle déterminant dans l'indépendance du pays. Chez Bouabré les dénonciations du *gôpô* et du *bgabgê* tendent à se substituer aux combats contre les fétiches. Cette volonté de se mettre au service du pays est d'autant plus mise en avant qu'il recherche l'autorité de l'instance dirigeante : à travers le sous-préfet, il veut convaincre un tiers qui est à la fois une légitimation officielle et une reconnaissance de sa cause.

Si l'objet initial de la lettre est bien de discréditer la « danse des morts », très vite il dirige sa diatribe contre une figure essentielle du discours prophétique, le faux-prophète. C'est celui qui à la fois menace et renforce la crédibilité du prophète. La stature du prophète se trouve prise entre l'autosuggestion et les épreuves sans cesse répétées pour garantir son élection divine. Tout prophète peut, aux yeux d'un autre, être suspect d'imposture et devenir sujet à discrédit.

Dans son texte, le faux-prophète prend les traits d'un personnage « orgueilleux et méchant » qui humilie les hommes en public en les désignant comme sorciers. Il devient dangereux pour le vivre-ensemble de la communauté par l'instauration d'une relation de type persécutant/persécuté. Il détruit des objets, « christophanies » potentiels. De par leur arrogance ces actes viennent parodier ceux de Dieu.

Derrière cette figure de faux-prophète décrite par Bruly, on ne peut s'empêcher de penser à la majorité des prophètes ivoiriens et plus particulièrement à Albert Atcho, fondateur avec Jonas Ahui de l'église harriste<sup>15</sup>. Il a pignon sur rue dans la région d'Abidjan. Sa réputation de thérapeute s'étend jusqu'au Ghana. Sa pratique joue

14. « Au-delà de leur différence de style et de réputation, de leurs multiples façon de faire du syncrétisme et d'organiser leur communauté, les prophètes ont tous en partage de nommer et de dénoncer la même cause, soit le fétichisme et la sorcellerie : par là, leur cause est en quelque sorte entendue ». Dozon J.-P. 1995. - *La Cause des Prophètes. Politique et Religion en Afrique Contemporaine* - Paris : Seuil, pp. 227-228.

15. Eglise se réclamant du prophète Harris.

avec les limites qui peuvent séparer un prophète d'un guérisseur traditionnel. Instituée dans le village de pêcheur de Bregbo, la spectaculaire confession publique s'inspire des procès en sorcellerie<sup>16</sup>. La confession est le seul moyen pour les patients d'atteindre la guérison. Cet acte se conjugue avec l'abandon ou la destruction des objets fétiches<sup>17</sup>. Le réquisitoire de Bruly fait écho au constat de M. Augé considérant Bregbo moins comme un hôpital que comme un tribunal.

Ici indexé, le faux-prophète ivoirien tend à se substituer à Dieu dans ses prises de décision, ce qui disqualifie aussitôt sa « religion ». Se trouver des faux-prophètes permet évidemment de promouvoir son propre prophétisme. Et en filigrane se lit ce que doit être le rôle d'un prophète. Le prophète est avant tout un être humain et son action doit être soumise à l'éthique du *Livre des Lois*. Le faux-prophète sera celui qui déforme la volonté de Dieu ou l'instrumentalise à ses propres fins. Le prophète est celui qui vient garantir la concorde, attentif aux dérives de la société ivoirienne, conciliateur, médiateur, dans un rôle de sentinelle et de garant de la parole de Dieu.

Cela nous amène à redécouvrir un épisode de son hagiographie qui modifiera ses ambitions professionnelles et marquera le début de sa carrière d'autodidacte : en 1940, il est pensionnaire en deuxième année à l'école primaire supérieure de Bingerville lorsque la France devient zone occupée. La raréfaction du ravitaillement est la conséquence la plus immédiate pour les élèves. Les repas rationnés les amènent à se plaindre auprès de la direction. Aucun changement ne se produit, au contraire les tensions augmentent avec l'administration de l'école. Aussi Bruly se propose comme intermédiaire pour débloquer la situation. Alors identifié comme meneur, il est renvoyé avec cinq autres élèves. Apparaître en tant que victime et diplomate, n'est ce pas finalement à ce moment-là que se dessine le mieux sa vocation prophétique ?

Mais le parallèle ne peut pas être développé plus avant car il manque un élément important dans la situation qui nous occupe pour faire aboutir son action de médiateur. Malgré la lettre, sa participation et son rôle de prophète dans la société ivoirienne resteront encore mal définis car il n'a pas envoyé cette lettre.

16. « Ne soupçonnez personne de sorcellerie. Loi d'amusement mise à part, accusez quelqu'un de sorcier, c'est le mettre contre toute l'humanité, c'est détruire son moyen de réussite pour le terrestre bonheur, c'est briser ses relations intimes, c'est le rendre solitaire, c'est le rendre douteux, c'est le rendre tristement effrayant ; en somme c'est détruire le principe de sa vie. Ces façons de faire donnent beaucoup d'ennemis. Aussi, si vos soupçons sont faux devant Dieu, vos accusés recevront le secours de cet Unique-Tout-Puissant.

Mardi, le 28 juin 1955 »

17. « Ne détruisez point les Cultes de vos prochains ; sinon vos prochains détruiront le vôtre avec le sentiment de la vengeance. La destruction des cultes par la pure volonté cruelle des hommes entraîne le désastre de l'Humanité, le désastre qui n'est tout autre chose que la perte du paradis par l'ignorance humaine, en ce sens que dans cette destruction, ce sont les Cultes les plus saints, ceux-là mêmes qui devaient constituer l'apothéose\* lumière pour chasser les Ténèbres de tous les ténèbres dans le Chemin du Salut qu'on voit passer les premiers au fil de la diabolique Epée. Quel peuple ici-bas a jamais souhaiter\* la Destruction de sa réelle Foi ? S'il en eut un, quel ne fut pas son plus grand Malheur.

Jeudi, le 24 Septembre 1953 »

Frédéric Bruly Bouabré

Annexe:  
Extraits du Livre des Lois Divines dans  
L'Ordre des Persécutés

### Le Manifeste Céleste

Le manifeste de Dieu est une Vision, une Réalité dont je suis le seul témoin oculaire. Elle s'est déroulée dans le ciel jeudi, le 11 mars 1948 de 7 heures à 8 heures du matin. En ce moment, j'étais à Dakar et je partais au travail. Quand, à mi-chemin, je portai ma vue sur le soleil qui était blanc pâle pour le consulter sur le temps de travail. Comme le temps était brumeux, le pâle disque solaire ne blessait point la vue et se laissait étudier aisément. Et, ma première vision est une ligne noire qui sectionna horizontalement notre soleil ordinaire. La partie inférieure du soleil était plus blanche que la partie supérieure. C'est elle qui progressa sur toute la face solaire. Ma seconde vision est ce Soleil blanc qui tourna en Soleil bleu. Ma quatrième vision est ce Soleil bleu qui tourna en Soleil vert. Ma cinquième vision est ce soleil vert qui tourna en soleil violet. Ma sixième vision est ce soleil violet qui tourna en Soleil jaune. Ma septième vision est ce soleil jaune qui tourna en soleil rouge. Ma huitième vision est ce Soleil rouge qui tourna en Soleil noir. Ma neuvième vision est ce Soleil noir qui tourna alors en notre Soleil ordinaire que je surnomme ici soleil père. Ma dixième vision qui est la plus extraordinaire est la « sortie de ces 7 Soleils colorés » de notre soleil habituel qu'ils entourèrent pour former ensemble un

magnifique tableau dans un ciel blanchâtre. Ma onzième vision – non plus la moindre – est explosion du Soleil jaune qui, étant premier à sortir, arriva, dans leur course autour du soleil ordinaire, premier sur la ligne de sortie qui favorisa cette explosion. Dans la Nuée jaune qui sortit du soleil explose et couvrit tout l'Orient. Les 6 autres soleils colorés s'anéantir mystérieusement en commençant du soleil Violet au Soleil rouge. Notre soleil habituel qui survit ce Grand Miracle demeura un instant jaune à ma seule vue ; ce matin là, l'arrivai au travail à 8 heures moins 20, par conséquent je n'étais en retard. Car normalement, je devais arriver à 7 heures 30.

Toute ma doctrine est entièrement basée sur la réalité de cette vision qui a démontré d'une manière authentique l'existence de Dieu et de la vie surnaturelle. Comme Jésus-Christ, je donnerai aujourd'hui aussi calmement ma vie à l'athée qui la demandera et avec autant de joie que Mohamed a éprouvé devant sa Vision. Je sais que désormais, je suis en droit de dire comme tout le monde :

« Gloire à Dieu ! »

Dimanche 14 mars, 1948.

## L'Inspiration

A) Il existe : 1° Un démon de la tentation qui pousse à expliquer l'incroyable, le Mystère, à faire ce que dieu a défendu, c'est-à-dire l'impossible ; 2° Un démon de la prostitution qui est l'agent favori de la mort et de l'Enfer ; 3° Un démon de l'Ivresse qui rend autant de services que le Démon de la prostitution qu'il talonne toujours dans leur conquête ;

Le silence, l'abstention et la sobriété sont les armes qu'emploie la sainteté pour combattre des Démons.

Il existe : 1° Un Saint-Esprit qui réalise les Saintes-Unions au moyen des Miracles ; 2° Un Saint-Esprit qui dévoile et incendie l'œuvre des Sorciers, agents du Démon.

B) Les couleurs préférées du Démon – Le Démon ne se manifeste que sous 2 couleurs :

Le Rouge et le Noir.

Les couleurs de l'Ange : 7. Si l'Ange est rouge, il défend le Juste ; s'il est Noir, il cache l'Innocence.

C) Il existe : 1° Un Saint-Esprit de la Liberté qui inspire l'amour du libre du choix ; 2° Un Saint-Esprit qui inspire la sainte joie dans les jours de la Grande Concorde ; 3° Un Saint-Esprit de beauté qui Couronne les Fêtes de Dieu avec la plus belle parure ; 4° Un saint-Esprit de Fidélité qui, par ses visites qui sont aussi des moyens de secours, maintient la Sainte-Union de la Sainte Création ; 5° Une Sainte Armée d'Ange dont Dieu use à occasion ; 6° Un Démon de la Pauvreté qui souffle et fait dissiper toute fortune ; 7° Un Ange de la Charité qui vient donner ou multiplier le petit bien des Ames Charitables afin de défendre leur juste réputation ; 8° Un Démon de la Division qui, sans raison valable, fait éclater sourdement la Colère et persister la Haine ; 9° Des Anges qui rendent la Sainte Justice que le Démon ne cesse point d'admirer après sa condamnation ; 10° Un Ange de la Sainte Vengeance qui agit sans détour contre le Mal ; 11° Un Ange de la Pitié et de Secours qui dicte les lois qui combattent le Satan, la Justice, la Charité, l'Amour du Prochain et l'Abstinence font partie de ses lois.

D) Les Hommes reconnaissent l'Envoyé de Dieu par ses œuvres. L'Envoyé de Dieu se reconnaît lui-même ; c'est ce qui le rend plus fort et plus heureux parmi les Hommes condamnés dans les Ténèbres.

## La Proclamation

E) Tout envoyé de Dieu connaîtra la Mort, la Transfiguration, la Résurrection. Il montrera aux hommes le Chemin du Salut. Il fera connaître ces choses inconnues : « la Mort est vaincue. La vie est éternelle. Le Bien est élu. Le Mal est damné. La vengeance est décrétée. Les accusations seront prononcées. Les congratulations seront entendues. Chacun se fera connaître pour se justifier. On jugera en faveur de la Vérité. Malheur au Méchant, au menteur, à l'Injuste, à l'Ingrat, à l'Athée au Satan et à tous ceux qui font ses œuvres. La fin du Monde est proclamée ; c'est l'Age de la prière. La Résurrection générale est promise. Le Jugement se fera dans la transfiguration où les Heureux prendront la Couleur d'Ivoire, les moins Heureux prendront Mulâtre, et les Eternelles damnés prendront la Couleur du Charbon poussiéreux pour vivre dans la Misère vraie. Demeurer toujours dans le chemin du Bien est l'unique Salut de toutes les Races humaines. Aucun péché n'est point pardonné après la Mort. La chance de la Rédemption, la Chance du Pardon n'arrive qu'au cours de la Vie. Le jugement d'outre-tombe est terrible. Son signe, c'est la Transfiguration dans laquelle les Elus deviendront « blancs comme de l'ivoire », tandis que les Coupables deviendront « noir de Charbon ». Qu'Il est heureux d'être Coupable et d'assister à la Résurrection des Morts qui viennent venger : Un Envoyé de Dieu Martyr ! Qui sait le Grand Secret de Cette vie, ici, il n'y rien qui ne soit sacré par nature ou par droit ».

Cette proclamation est une éternelle Vérité. Qu'il y croit et y cherche son Salut qui veut.

Dimanche 14 mars, 1948.